

Jean-Louis JOUANAUD¹

LES TIMBRES SUR TUILES DE THÉODORIC ET ATHALARIC

À Charles Di Puma

La déposition de l'empereur-enfant Romulus Augustule et son départ vers un exil doré en Campanie marquent la fin de l'empire d'Occident en 476². Le nouvel homme fort d'Italie, Odoacre, est à la fois général romain et « roi » de peuples germaniques qui constituent l'armée « romaine » qu'il commande. Cette évolution a été préparée par la totale instabilité du pouvoir impérial en Occident depuis la mort, en 455, de Valentinien III, le dernier empereur de la dynastie théodosienne. Cependant, si l'absence d'un empereur et la présence d'un roi sur le sol italien marquent une rupture d'ordre institutionnel, il convient de considérer que la tradition impériale se maintient à Constantinople avec l'empire d'Orient, que l'Italie reste une pièce maîtresse du monde romain et enfin que la Gaule — directement au Sud, moins directement au Nord — subit continuellement une forte attraction italienne.

Ces remarques prennent tout leur sens à partir de 488 puisque l'empereur d'Orient Anastase détourne un de ses généraux — dont l'ambition le gêne — vers l'Italie pour la reprendre à l'« usurpateur » Odoacre. C'est sur mandat impérial, donc, que Théodoric l'Amale prend possession militairement de l'Italie (489-493). Théodoric a vécu comme otage et a été formé à la cour de Constantinople. Il y devient haut fonctionnaire impérial, civil et militaire (consul, patrice, maître de la milice). Mais il est aussi roi des Ostrogoths, le peuple germanique qui forme l'ossature de ses troupes « romaines ». Par une habile politique qui mêle la diplomatie, les guerres et les aspects dynastiques, *Theodericus rex* dirige après 507 un ensemble continu en Méditerranée occidentale qui comprend — de part et d'autre de l'Italie — la Dalmatie, la Provence et l'Espagne wisigothique.

A sa mort, en 526, son petit-fils Athalaric lui succède d'abord. Cependant, après de nombreuses vicissitudes, les royaumes d'Occident ne pourront résister à l'assaut des troupes de l'empereur d'Orient, Justinien, conduites par le général Bélisaire.

Malgré l'absence de résidence impériale en Italie, ce long demi-siècle appartient bien à l'Antiquité — Antiquité tardive, certes — et les réalités matérielles que nous y rencontrons relèvent de ce champ d'études. C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'ouvrir le dossier sur la fabrication des tuiles en Italie au début du VI^e s. Seules une analyse des pâtes et la mise en évidence d'une typologie fine des modules permettraient de recenser les tuiles qui relèvent exactement de la période qui nous intéresse ici — ce travail reste à faire totalement — et d'en cerner l'importance numérique. Seules elles permettraient de connaître les lieux et les types d'intervention (réparation, création, récupération...). Faute de telles études, nous ne nous aventurerons pas sur ce terrain. Toutefois des documents archéologiques sûrs existent : ce sont des timbres sur tuiles datés de Théodoric et d'Athalaric.

Il existe également une lettre de Cassiodore, un « ministre » des rois ostrogoths. Elle appartient au recueil des *Variae* et est datée des années 507-511 par les éditeurs³. Bien que les deux types de documents imposent une même image, très « impériale », de l'activité de fabrication des tuiles, il a paru intéressant, dans un premier temps, de s'intéresser à la datation des timbres, à leur place dans l'œuvre éditoriale des rois ostrogoths en Italie et surtout à leur signification politique. Il resterait ensuite — ce que nous n'avons pas fini de faire — à confronter ces résultats à ceux que l'on peut tirer de la lettre de Cassiodore.

1 Maître de Conférences d'Histoire à l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II), Cité du Livre, Aix-en-Provence.

2 E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, I, 1959, p. 398-399 ; II, 1949, p. 39-54.

3 Cassiodore, *Var.* I, 25.

L'AQUEDUC DE RAVENNE

L'activité édilitaire de Théodoric est bien connue — en plus des documents archéologiques et de nombreux textes de Cassiodore — par l'Anonyme valésien, une source qui ne lui est pas particulièrement favorable et qui est de très peu postérieure à sa mort :

« 70. [...] Il était en effet amateur de constructions et restaurateur de cités. 71. C'est pourquoi il a restauré l'aqueduc de Ravenne que l'empereur Trajan avait fait et, longtemps après, y a fait couler l'eau. Il a fait le palais jusqu'à l'achèvement mais ne l'a pas dédié. Il a achevé les portiques autour du palais. De plus, à Vérone, il a fait les thermes et le palais et a ajouté un portique de la porte jusqu'au palais. Il a rénové l'aqueduc qui avait été détruit depuis longtemps et y a fait couler l'eau. Il a entouré la cité d'autres remparts nouveaux. De plus, à Pavie, il a fait le palais, les thermes, l'amphithéâtre et d'autres remparts de la cité. 72. Mais il a accordé aussi de nombreux bienfaits à d'autres cités »⁴.

Chez l'Anonyme, par le vocabulaire et l'idéologie sous-jacente, Théodoric a une image impériale très marquée : il est nominalement continuateur de Trajan ; il construit des palais et surtout des remparts, ce qui relève du pouvoir éminent de l'empereur. Ce texte mériterait un commentaire complet que nous ne pouvons développer ici. Dans ses *Chronica*⁵, Cassiodore attribue à l'année 502 une restauration de l'aqueduc de Ravenne. Or, deux timbres sur des canalisations de plomb (Fig. 1) semblent conforter ces témoignages :

D(ominus) N(oster) Rex Theodericus ciuitati reddidit
(« Notre seigneur, le roi Théodoric a rendu à la cité »).

L'emploi de l'épithète impériale *Dominus noster* n'a rien de banal. Elle n'est que modérément adoucie par



Figure 1 - Timbre sur *fistula* de plomb trouvée à Ravenne (d'après L. Prati (éd.), *Flumen*..., p. 28).

celle de *rex* qui précède le nom de Théodoric. Comme les témoignages de l'Anonyme et de Cassiodore, les timbres sur plomb affirment que l'aqueduc de Ravenne a été « rendu » — donc après une interruption — grâce sans doute à une restauration. Il est tout à fait permis d'imaginer, à l'époque de Théodoric, un travail de type déjà archéologique sur le tracé pour le fonctionnement de l'aqueduc de Ravenne⁷. Mais nous savons par une des *Variæ* de Cassiodore⁸ qu'au moins une autre opération de réfection de l'aqueduc de Ravenne a eu lieu dans les années 523-526. Les tuyaux de plomb peuvent donc tout aussi bien appartenir à cette autre phase de la restauration.

LES TIMBRES ROYAUX

Les timbres sur tuiles ont été publiés dans le tome XV du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, sous les numéros 1663 à 1670 pour le roi Théodoric et 1671 à 1675 pour le roi Athalaric. Leur étude a été reprise par Herbert Bloch⁹ puis par Valeria Righini¹⁰.

La même titulature « impériale » apparaît dans les timbres sur tuiles de Théodoric. Quatre formes principales ont été publiées. Nous les développons :

D(omino) n(ostro) rege Theod(e)rico (C.I.L. XV, 1663)

Reg(nante) d(omino) n(ostro) Theoderico bono Rom(a)
(id., 1664-1666)

Reg(nante) d(omino) n(ostro) Theoderico bono Romae p(er) ind(ictionem) IIII (quartam) (id., 1667)¹¹

Reg(nante) d(omino) n(ostro) Theoderico felix Roma
(id., 1668-1669).

Les trois formes connues pour des timbres d'Athalaric sont très ressemblantes :

Reg(nante) d(omino) n(ostro) Athalarico bon(o) Ro[mae]
(id., 1673)

Reg(nante) d(omino) n(ostro) Athalarico bono Romae i(n)d(ictione) V (quinta) (id., 1674)

Reg(nante) d(omino) n(ostro) Athalarico felix Roma i(n)d(ictione) V (quinta) (id., 1675)

Avec les rois Théodoric et Athalaric, au début du VI^e s., c'est donc l'ancienne tradition des timbres sur tuiles qui reprend. Cependant, le formulaire est en grande partie original. Certes, l'utilisation de

4 *Erat enim amator fabricarum et restaurator ciuitatum. 71. Hic aquae ductum Rauennae restaurauit, quem princeps Traianus fecerat, et post multa tempora aquam introduxit. Palatium usque ad perfectum fecit, quem non dedicauit. Portica circa palatium perfecit. Item Veronae thermas et palatium fecit et a porta usque ad palatium porticum addidit. Aquae ductum, quod per multa tempora destructum fuerat, renouauit et aquam intromisit. Muros alios nouos circuit ciuitatem. Item Ticino palatium, thermas, amphitheatrum, et alios muros ciuitatis fecit. 72. Sed et per alias ciuitates multa beneficia praestitit.* (« Anonymi Valesiani pars posterior », *Ammianus Marcellinus*, III, éd. J. C. Rolfe, 1952, p. 552).

5 Cassiodore, *Chronica ad annum 519*, M.G.H. AA 11, éd. Th. Mommsen, 1894, p. 109-161.

6 L. PRATI (éd.), *Flumen aqueductus. Nuove scoperte archeologiche dagli scavi per l'acquedotto della Romagna*, Bologne, 1988. D'assez bonnes photos des timbres, malheureusement sans échelle, p. 28, 47 et 48.

7 *Ibid*, p. 107-108 : description et photo d'un timbre sur tuyau de plomb en amont de l'aqueduc (T.A.P.C.V). Elle n'a pu être développée, mais paraît plus ancienne. Elle a pu servir de modèle.

8 Cassiodore, *Var. V*, 38.

9 H. BLOCH, Ein datierte Ziegelstempel Theoderichs des Grossen, dans *Römische Mitteilungen*, 66, 1959, p. 196-203.

10 V. RIGHINI, Felix Roma — Felix Ravenna. I bolli laterizi di Teoderico e l'attività edilizia teodericiana in Ravenna, dans *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, 33, 1986, p. 371-398 ; V. RIGHINI, Materiali e tecniche da costruzione in età tardoantica e altomedievale, *Storia di Ravenna*, 2, 1, p. 193-221, Ravenna, 1991.

11 L'exemplaire décrit dans le C.I.L. est incomplet. L'abréviation ligaturée de *per* est comprise comme un monogramme christique. Nous donnons la reproduction du timbre complet, trouvé postérieurement (Fig. 3).

D.N. (Dominus noster) pour des timbres sur tuiles est attestée antérieurement¹². Mais plusieurs éléments comme *rex Theodericus, regnante Theoderico* ou *Athalarico, bono Romæ* et *felix Roma* n'ont pas de correspondance dans les timbres connus du I^{er} au IV^e s.

Un des éléments nouveaux est plus particulièrement intéressant pour notre démonstration : la précision chronologique fournie par l'indiction. Il s'agit, en principe depuis 313, d'une suite de quinze années entre deux révisions cadastrales pour l'établissement de l'impôt. Chaque année est nommée par l'adjectif numéral ordinal qui indique la position dans la suite des quinze années. La quatrième indiction pourrait — en toute rigueur — concerner pour Théodoric les années 496, 511 ou 526. Cependant la proximité des formulaires des tuiles de Théodoric pour la quatrième indiction (Fig. 2 et 3) et d'Athalaric pour la cinquième indiction font pencher nettement vers la dernière date, c'est-à-dire 526. Il semble donc bien que nous ayons, à Rome, une production bien datée de la toute fin du règne de Théodoric et du début de celui d'Athalaric¹³. On peut éviter provisoirement la question de la dépendance — probable — de ces nouveautés du formulaire avec les traditions orientales contemporaines : Il est manifeste que Théodoric et Athalaric — ou ceux qui les conseillaient — donnaient un sens précis à la reprise de la tradition de dater les timbres sur tuiles.

ROME, MILAN ET RAVENNE...

Deux faits doivent encore attirer l'attention : d'abord, les timbres de Théodoric et d'Athalaric n'apparaissent que sur des tuiles. Aucun n'a été, à ce jour, trouvé sur

une brique. Existait-il encore des fabriques de briques ou la récupération suffisait-elle ? Ensuite, ces timbres viennent presque tous de Rome même. Seuls quelques exemplaires groupés ont été signalés à Milan¹⁴, sur des tuiles provenant de la basilique de saint Calimerus. On connaît une restauration de cette basilique par l'évêque Laurent (env. 489-508) par dix vers d'Ennode, contemporains des travaux : *Versus in basilica sancti Calimeri quando reparata est*¹⁵. Mais le rôle du roi Théodoric n'est pas mentionné dans le poème. Rien ne prouve donc — en toute rigueur — que les tuiles timbrées proviennent de la restauration laurentienne du bâtiment. Par ailleurs, seule une analyse des pâtes permettrait de dire si les tuiles de Milan ont la même origine que celles de Rome. Peut-être sommes-nous ici victimes du hasard des découvertes ? Mais il faut retenir que seules les deux anciennes résidences impériales d'Italie ont livré des timbres sur tuiles de Théodoric.

Qu'en est-il à Ravenne ? A Rome et à Milan, Théodoric semble ne s'être occupé que de restaurations. A Ravenne, par contre, il a fait ériger de nouvelles constructions. Il est donc assez étonnant de constater l'absence à Ravenne — mais aussi à Vérone, Pavie ou d'autres villes — de timbres sur tuiles de Théodoric ou d'Athalaric. Pour les briques, il est certes possible d'imaginer une récupération sur des édifices anciens, mais on ne peut le faire pour les tuiles. Pour couvrir un toit ou construire un aqueduc maçonné, les tuiles doivent être entières. On ne peut croire qu'à Ravenne, en plein développement, on ait pu trouver, dans des bâtiments aux toitures endommagées, un nombre suffisant de tuiles indemnes. Il est hors de doute que des tuiles



Figure 2 - Timbre sur tuile de Théodoric trouvée à Rome, C.I.L. 1664 (d'après N. Broccoli, *Archeologia et Medioevo*, Bari, 1986, p. 201).



Figure 3 - Timbre sur tuile de Théodoric trouvée à Rome, C.I.L. 1667 (d'après V. Righini, *Felix Roma* ..., p. 378).

12 Voir un exemple à Rome, avec Arcadius, empereur d'Orient au début du V^e s., C.I.L. XV, n° 1660.

13 On ne sait pas toujours si l'année d'indiction commence le 1^{er} janvier, comme le consulat, ou le 1^{er} septembre. Dans ce dernier cas, la production des tuiles pourrait même correspondre aux mois d'août et septembre 526.

14 S. FIORILLA, Bolli e iscrizioni su laterizi altomedievali del territorio lombardo, dans *Archivio Storico Lombardo*, 1986, p. 17-19.

15 Ennodius, *Carmina* 2, M.G.H., AA 7, n° 183, p. 158.

ont été fabriquées pendant toute l'Antiquité tardive, même quand l'absence de timbres explicites ne permet pas une attribution indiscutable. On peut donc affirmer que des fabriques de tuiles ont existé autour d'un centre de construction aussi intense que Ravenne. L'absence des timbres ne peut provenir que d'un traitement différent, que ce soit pour des raisons chronologiques ou politiques.

LE MONOGRAMME DE THÉODORIC SUR CHAPITEAU ET SUR MONNAIES

A Ravenne, outre les *fistulæ* de plomb de l'aqueduc, le nom *Theodericus* apparaît — sous forme de monogramme — sur les chapiteaux de l'église Saint-André-des-Goths (Fig. 4), une église arienne du VI^e s., aujourd'hui détruite¹⁶. La spectaculaire ressemblance du monogramme des chapiteaux avec celui qui apparaît sur les monnaies de Théodoric ne saurait être fortuite¹⁷. Or une étude même superficielle du catalogue des monnaies publié par E. Arslan permet de voir qu'un quart de silique, de l'atelier de Rome, qui porte à la fois le nom de l'empereur Justin I^{er} et le monogramme de Théodoric, est datée des années 518-526 par l'intersection des deux règnes. Elle ne porte pas l'abréviation *D.N.* Les monnaies qui suivent, datées de 526-527, ont encore le nom de Justin I^{er} associé au monogramme puis au nom d'Athalaric. Avec ce dernier, dans tous les cas, l'abréviation *D.N.* (*Dominus noster*) est présente. Nous avons donc une date qui concorde parfaitement avec les quatrième et cinquième indictions des timbres sur tuiles.



Figure 4 - Monogramme de Théodoric sur chapiteau de Saint-André-des-Goths (d'après M. Pierpaoli, *Storia...*, pl. XXI).

Dans les *Variae* de Cassiodore, réunies en recueil après 538, les expressions au pluriel *dominos uestros*, *dominos nostros*, *nostris dominis* ne se rencontrent qu'autour de 535 et concernent des successeurs de Théodoric. Par contre, une très belle série décline à tous les cas *dom(i)nus auus noster* (« notre seigneur grand-père ») pour désigner avec insistance Théodoric,

par la bouche de son successeur Athalaric à partir de 526¹⁸.

Le dossier des timbres sur tuiles amène donc à considérer que l'apparition de la titulature avec *D(ominus) N(oster)* dépend d'une chronologie précise, qui permet d'expliquer l'essentiel des distorsions géographiques que nous avons signalées.

Mais cette titulature donne forcément aussi une indication idéologique et politique. Il est donc important de repérer sa plus ancienne apparition. Les index de l'œuvre épistolaire d'Ennode qui embrasse la période 503-513 ne mentionnent pas d'occurrence de *Dominus noster*¹⁹.

En l'état actuel de l'enquête, les plus anciennes mentions se trouvent dans les *Chronica* de Cassiodore²⁰. Il s'agit d'une liste consulaire, adressée en 519, à l'occasion de son consulat, à Eutharic, gendre du roi Théodoric. De son union avec Amalasonthe, la fille du roi, est né le futur roi Athalaric. Dans les *Chronica*, les noms de Théodoric et Eutharic sont systématiquement précédés de l'abréviation *D(ominus) N(oster)*. Pour l'année 484, celle du consulat de Théodoric, alors fonctionnaire impérial oriental, l'abréviation est aussi présente. Cette mention nous assure qu'il s'agit bien d'une réfection — en 519 — et non de la reproduction d'une titulature réelle lors des événements. En 519, Eutharic a pour collègue, au consulat, le tout nouvel empereur Justin qui, lui, a droit à l'abréviation *Aug(ustus)*. C'est sans doute à cette occasion qu'Eutharic, alors successeur virtuel de Théodoric, est adopté « par les armes » par l'empereur, ce qui le fait entrer symboliquement dans la famille impériale d'Orient. Notons que pas une fois dans les *Chronica* il n'y a d'identification complète entre les empereurs d'Orient (*Augustus*) et les rois en Italie (*Dominus*). Mais il semble que se met en place une politique dynastique très précise en Occident, en faveur de la famille amale, celle de Théodoric.

L'OFFICINE DE IUSTUS

Une autre partie de certains timbres de Théodoric — dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent — attire l'attention, la mention d'une *officina* :

de officina Iusti (C.I.L. XV, 1664),

ex officina Iusti (id., 1668).

Ce ne sont pas les timbres les plus nombreux qui ajoutent la mention de l'officine. En ce qui concerne l'organisation de la production, il n'est pas permis d'aller plus loin qu'un début de recherche sur Iustus, le titulaire de l'officine. Pour l'Antiquité tardive, les listes prosopographiques laïques nous proposent dix-sept porteurs de l'anthroponyme Iustus²¹. Deux seulement ont un lien

16 M. PIERPAOLI, *Storia di Ravenna, dalle origini all'anno mille*, Ravenne, 1990, pl. XXI.

17 E. A. ARSLAN, La moneta dei Goti in Italia, dans *I Goti*, Milan, 1994, p. 252-265.

18 J.-L. JOUANAUD, *Les mots du pouvoir dans les Variae de Cassiodore. Annexe 2*, Thèse de l'Université de Provence, 1994, p. 111 ; microfiches Lille-Thèses.

19 Ennodius, *Opera*, M.G.H., AA 7, éd. F. Vogel, 1885, p. 380. Les datations sont fournies par Johannes SUNDWALL, *Abhandlungen zur Geschichte des ausgehenden Römertums*, Helsingfors, 1919, p. 72-83. Malheureusement la reproduction des monnaies est impossible.

20 Cassiodore, *Chronica ad annum 519*, M.G.H. AA 11, éd. Th. Mommsen, 1894, p. 109-161.

21 A.H.M. JONES, J.R. MARTINDALE, J. MORRIS, *The prosopography of the Later Roman Empire*, 1, a.d. 260-395, p. 490 ;

avec la ville de Rome ou une position chronologique compatible avec le *lustus* des tuiles. Le premier est un sénateur, noté comme *uir spectabilis* sur un siège du Colisée²², pas avant les années 476-483.

Il peut éventuellement être encore vivant dans les années 520. Le second, un collaborateur de Cassiodore à la préfecture du prétoire, devient *sextus scholarius* dans les années 534-535, après de « fidèles services » auprès de « plusieurs chefs »²³, ce qui indique un service assez long qui a fort bien pu commencer dans les années 520. Sans argumenter au fond, nous pouvons affirmer que cette nomination place *lustus* dans le cercle des *uir spectabiles*. Il n'est malheureusement pas possible d'associer avec certitude le *lustus* des tuiles avec l'un ou l'autre des deux noms fournis par la prosopographie. On note, cependant, qu'ils renvoient tous deux à une classe d'hommes, les *spectabiles*, des sénateurs de second rang, qui ont eu un rôle important dans la mise en œuvre de la politique de Théodoric et de Cassiodore.

LA LETTRE DE CASSIODORE

Si, autour des années 526-527, les timbres sur tuiles témoignent d'une activité édilitaire certaine des rois ostrogoths et de la mise en place d'une politique nou-

velle de succession dynastique, la lettre de Cassiodore adressée au *uir spectabilis* Sabinianus — qui sera l'objet d'un autre article — oblige à se poser la question de la continuité des activités de tuilerie dans un lieu de la campagne de Rome, le *Portus Licini*, déjà connu par des timbres sur briques du II^e s.²⁴. Il s'agit alors — autour de 507/511 — d'assurer la collecte de tuiles sous forme d'impôts pour l'embellissement de Rome.

Une lecture trop rapide des nombreux témoignages littéraires et archéologiques pourrait faire croire à l'existence de phénomènes de longue durée. En les analysant un à un, on ouvre la possibilité d'une lecture chronologique plus fine. Le roi, certes, a d'abord repris en main les ateliers de production de tuiles qui, à l'évidence, existent toujours. Dans un second temps seulement, probablement en liaison avec l'accession au trône de l'empereur Justin I^{er} en Orient (518) et peut-être avec la naissance de son petit-fils Athalaric, le roi Théodoric donne un sens très particulier à ses interventions qu'elles soient édilitaires ou monétaires, particulièrement à Rome : il faut préparer une succession et donner une légitimité à l'héritier présomptif. Ce sera d'abord Eutharic, son gendre qui meurt prématurément, puis Athalaric, son petit-fils.



DISCUSSION

Président de séance : B. LIOU

Bernard LIOU : Il faut remercier Jean-Louis de ce très bel exposé parce qu'il nous a plongé, avec plaisir, dans l'Histoire, et même, dans plusieurs siècles d'Histoire. Je crois qu'il est tout à fait convaincant lorsqu'il parle des buts politiques poursuivis par Théodoric et par son successeur. Il faut également dire que Jean-Louis vient de soutenir une très belle thèse sur "Les mots du pouvoir dans les *Variæ* de Cassiodore" : Il reste plein de son sujet.

Deux détails. En ce qui concerne le mot "portus", la traduction par "entrepôts" paraît tout à fait s'imposer. Pour le commerce de l'huile de Bétique, il y a beaucoup d'inscriptions sur amphores Dressel 20 qui portent ce nom de "portus" et il semble bien que ces portus sont situés au bord du Guadalquivir, que ce sont des endroits où est entreposée la marchandise, c'est-à-dire des amphores à huile. En ce qui concerne Licini, tu as la possibilité d'une mise en relation avec les Licini Surae, des gens liés aux Calvisi Rusones dont est issu le mari de Domitia Lucilla Major — enfin, le deuxième mari — et qui, par conséquent, est tout à fait en relation avec cette famille impériale qui est à la fois celle d'Hadrien et celle de Marc-Aurèle.

Jean-Louis JOUANAUD : Le malheur, c'est que Licinius Sura n'apparaît pas comme dominus...

Bernard LIOU : Non.

Jean-Louis JOUANAUD : ... de *figlinæ*. En revanche, il y a énormément d'affranchis qui portent le nomen Licinius et qui, donc, doivent être liés à cette famille. Mais comme Sura n'apparaît pas lui-même comme dominus, on n'arrive pas à faire nettement le lien.

J.R. MARTINDALE, *P.L.R.E.*, 2, a.d. 395-527, p. 651 ; J.R. MARTINDALE, *P.L.R.E.*, 3A, a.d. 527-641, p. 758-760. Notre *officinator* n'est pas mentionné.

22 « *lustus* 3 », *P.L.R.E.* 2, p. 651 ; *C.I.L.* VI, 32209 ; A. CHASTAGNOL, *Le sénat romain sous le règne d'Odoacre. Recherches sur l'épigraphie du Colisée au V^e siècle*, Bonn, 1966, p. 75.

23 « *lustus* 1 », *P.L.R.E.* 3A, p. 758 ; Cassiodore, *Var.* XI, 26.

24 Les *Variæ* sont un recueil de 480 actes répartis en douze livres dont, après une préface, les cinq premiers comprennent des lettres écrites au nom du roi Théodoric par Cassiodore, alors questeur puis maître des offices. Voir J.-L. JOUANAUD, *op. cit.*

Bernard LIOU : *On n'arrive pas à faire le lien, bien sûr. Il est temps que je donne la parole aux autres sur ce bel exposé, un peu dépayçant, il est vrai.*

Lucien RIVET : *Dépayçant et, peut-être, déstabilisant ! Peut-être que la salle est sous le choc !*

Jean-Louis JOUANAUD : *C'est un message pour dire que, malgré tout, les textes et l'archéologie peuvent bien vivre ensemble.*

Bernard LIOU : *Absolument !*

Jean-Louis JOUANAUD : *Mais cela nécessite une prudence extrême. Il ne faut pas aller trop vite.*

Bernard LIOU : *Et puis, si vous avez regardé un peu le latin de Cassiodore, cela pose beaucoup de problèmes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'interprétation est difficile, mais passionnante.*

* *
*